

RÉSIDENCE EMS
BON-SÉJOUR



LIVRET D'ACCUEIL
Unité d'Accueil Temporaire

BIENVENUE DANS
VOTRE DOMICILE
TEMPORAIRE

BIENVENUE

Les collaboratrices, collaborateurs
et la direction de la Résidence Bon-Séjour
vous souhaitent la bienvenue
dans votre domicile temporaire.

La Résidence EMS Bon-Séjour (RBS) est un lieu de vie au sein duquel le bien-être des résidents est au cœur des préoccupations. Chaque résident est unique et respecté dans sa singularité. Il bénéficie d'un accompagnement individualisé qui respecte sa liberté de choix dans les limites institutionnelles, et répond à ses besoins et ses aspirations. Cet accompagnement est défini en interdisciplinarité, en partenariat avec le résident et ses proches qui font partie intégrante de l'accompagnement.

La RBS œuvre chaque jour pour que chacun puisse vivre une existence aussi normale que possible en favorisant le maintien de son autonomie et en préservant son identité sociale.

Une écoute attentive et le partage avec nos résidents sous-tendent un accompagnement de qualité.

Nous interrogeons en continu nos pratiques et façons de faire afin d'adapter nos prestations aux besoins des résidents. La RBS entretient et développe en conséquence les compétences de ses collaborateurs en lien avec les besoins évolutifs des résidents et des enjeux sociétaux.

Ce livret est là afin de vous aider à mieux connaître la Résidence et son fonctionnement.

Nous vous souhaitons un agréable et confortable séjour.

La Résidence	4
Conditions d'entrée	5
Droits et devoirs des résidents	5
Organisation générale	6
Financement et valeurs personnelles	7
Soins	8
Animation	9
Informations utiles	10

Nos valeurs

- | Respect de la singularité de chacun
- | Ecoute et partage
- | Empathie
- | Liberté de choix



LA RÉSIDENCE

La Résidence Bon-Séjour a vu le jour en 1990. Entre 120 et 130 collaborateurs accompagnent les 94 résidents.

Située à quelques minutes du lac et des commerces de Versoix, notre Résidence composée de deux bâtiments (un de 78 lits et le deuxième de 16 lits) reliés par un couloir chauffé, est implantée dans un parc arborisé de 7000m².

La Résidence dispose d'un kiosque, d'un salon de coiffure et d'une grande cafétéria, installée sous un puits de lumière. Deux salles à manger encadrent le salon qui s'ouvre sur une grande terrasse.

Nous disposons uniquement de chambres individuelles, 12 chambres sont communicantes pour l'accueil des couples.

Deux pergolas couvertes de glycines, de raisins et de kiwis vous permettent de vous protéger des rayons du soleil et d'admirer les magnifiques nénuphars de notre étang sous lesquels se glissent d'imposantes carpes japonaises. Différentes variétés de fleurs égayent le jardin et les balcons.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Une collaboratrice gère les candidatures. Les entrées se font à 14h00 en semaine. Il n'y a pas d'entrée le week-end et les jours fériés. L'équipe d'animation vous accueille le jour de votre arrivée. Les sorties se font à 11h00, tous les jours.

Personne à contacter

Lors de votre entrée dans notre Résidence, vous êtes prié de nous indiquer clairement le nom, prénom et adresse complète de(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence.

DROITS ET DEVOIRS DES RÉSIDANTS

Dons

Nos collaborateurs ont l'interdiction de solliciter, d'accepter ou de se faire promettre, pour eux ou pour des tiers, des dons ou autres avantages*. Toutefois si vous souhaitez faire un don, il doit être fait à l'ensemble des collaborateurs de la Résidence, et déposé à la réception.

Doléances

Une procédure concernant les doléances et les plaintes a été rédigée, elle est distribuée aux collaborateurs et à vous-même. Celle-ci garantit que toutes les situations dans lesquelles vous ou un représentant exprime par oral ou par écrit une doléance, quelle qu'en soit la nature, seront traitées par l'institution.

Ces réclamations peuvent porter sur l'ensemble des processus de la Résidence et concerner aussi bien vos prestations directes que les processus de support ou de management.

*art. 3.9.6 de la convention collective de travail

Vols

Tout vol signalé par un résidant est traité dans le cadre d'une procédure, portée à la connaissance de tous les collaborateurs et résidants.

Maltraitance

Notre établissement ne tolère aucune forme de maltraitance et met tout en œuvre afin d'éviter de tels actes. Une procédure institutionnelle a été établie et a été portée à la connaissance de tous les collaborateurs.

Obligations

Vous êtes tenu de respecter les diverses clauses du contrat d'accueil que vous avez signé. Vous devez aussi de respecter tant les autres résidants que les collaborateurs de la Résidence.



FINANCEMENT ET VALEURS PERSONNELLES

Financement

Vous avez accès à toutes les prestations de la Résidence, la cafétéria, le coiffeur, le podologue, la manucure par exemple. Le paiement de ces prestations s'effectuera, au comptant directement auprès des services.

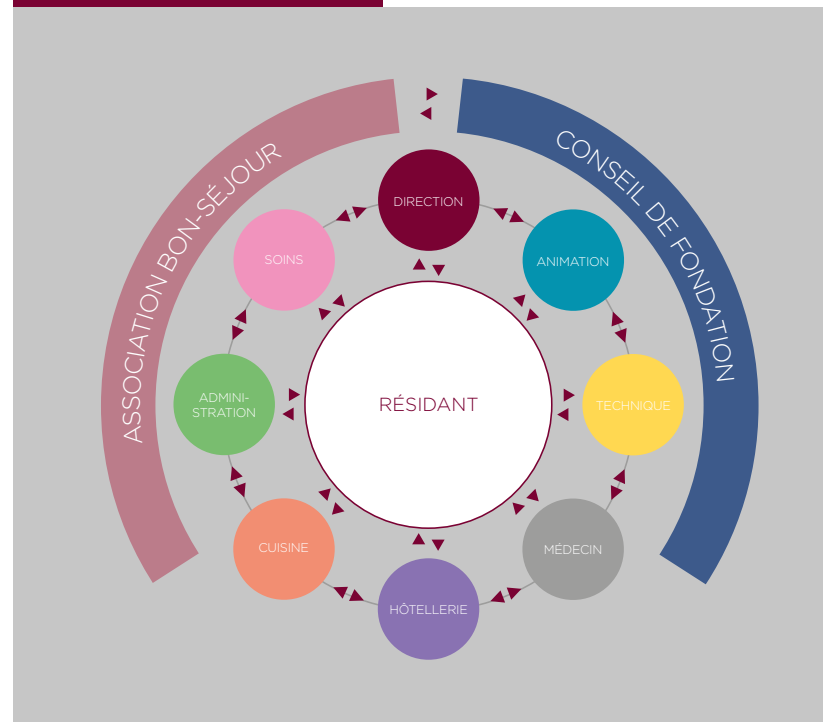
Valeurs personnelles

Vos bijoux, argent liquide, objets de valeur, peuvent être déposés auprès de la Direction, ceux-ci peuvent être retirés en tout temps pendant les heures d'ouverture de la réception (en semaine seulement). Une quittance vous sera remise lors du dépôt.

Les passeports, cartes d'identité sont sous la responsabilité du résidant. Il est conseillé d'en faire une copie à garder sur soi et de déposer les originaux dans le coffre.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol d'objets de valeur gardés dans la chambre.

ORGANISATION GÉNÉRALE



LES SOINS

Une équipe de soins prendra en charge tous les soins requis à votre état de santé.

L'objectif est de vous permettre de garder, voire d'améliorer votre autonomie en vue de votre retour à domicile.

Si tel est votre besoin, vous pouvez bénéficier de l'intervention de professionnels de la santé extérieurs à la Résidence : physiothérapeute, logopédiste, podologue...

Notre équipe soignante vous dispense les soins et les traitements quotidiens.

Médicaments

La préparation, la distribution et le contrôle de la prise de vos traitements sont assurés par les infirmier(e)s. Vous devez fournir le traitement médical nécessaire pour la durée du séjour, ainsi que les ordonnances adéquates.

Médecin

Vous gardez votre médecin traitant. En cas de besoin, notre médecin répondant, assure le remplacement.



ANIMATION

Organisation

L'équipe est formée d'animateurs diplômés et qualifiés ainsi que d'intervenants extérieurs. Elle a pour but de maintenir et de favoriser votre qualité de vie grâce à un programme d'activités diversifiées susceptibles de répondre à vos intérêts et vos souhaits.

Type d'animation

Les activités socioculturelles, les concerts, les rencontres intergénérationnelles, la gymnastique, etc.. vous permettent de vous divertir et de sortir de votre cadre habituel.

Elles favorisent les échanges entre résidents, visent à stimuler et soutenir l'intervention individuelle et l'intégration.

Le programme d'animation est affiché à chaque étage et est accessible à tous sur le site internet de la Résidence.



LA CHAMBRE DISPOSE

- | d'un lit électrique;
- | d'une table de nuit;
- | d'une table;
- | d'un fauteuil à dossier inclinable;
- | de deux chaises à accoudoirs;
- | d'une télévision;
- | d'un téléphone;
- | d'un lampadaire et d'une lampe de chevet.

LA SALLE DE BAIN DISPOSE

- | d'un lavabo avec miroir;
- | d'un WC et d'une douche avec main-courante;
- | de deux porte-linges.

INFORMATIONS UTILES

Votre chambre

Toutes les chambres ont une surface d'environ 30m².

Nous nous occupons de l'entretien de la chambre.

La fumée et les bougies sont interdites dans les chambres, ainsi que partout ailleurs dans la Résidence.



Cuisine

L'équipe est composée d'un responsable de la cuisine, d'un second de cuisine, d'un cuisinier et d'employés de restaurant. Elle met tout en oeuvre pour vous servir des menus variés, équilibrés et de qualité. La cuisine répond également à vos désirs, vos différents régimes, allergies ou intolérances alimentaires.

Chaque jour, en plus du menu, des suggestions et des salades ainsi qu'une carte saisonnière sont proposées à midi, avec un léger surcoût. Depuis novembre 2014, notre cuisine est labellisée GRTA (Genève Région Terre Avenir). Ce label garantit l'identification des produits de l'agriculture de la région genevoise. Il concerne tous les produits agricoles, à chacune des étapes de leur transformation, du champ à l'assiette.

Les heures des repas sont flexibles en fonction de vos désirs selon les horaires suivants

| de 7h45 à 9h45 pour le petit-déjeuner;

| de 11h45 à 13h00 pour le dîner;

| de 17h45 à 18h30 pour le souper.

Cafétéria

La cafétéria est ouverte tous les jours de 9h00 à 18h00.

Elle propose un assortiment de boissons chaudes et froides, de viennoiseries, de glaces et d'articles de kiosque (journaux, cigarettes...).

Horaires de Réception

Sauf exception, la réception est ouverte de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi.

Linge

L'entretien de votre linge personnel est assuré par la buanderie. Un sac à linge est présent dans votre chambre.

Visites

Vous pouvez recevoir votre famille et vos amis quand vous le désirez, il n'y a aucune restriction. La porte d'entrée principale est fermée à 20h30. Après, une sonnette de nuit est à votre disposition à droite de la porte d'entrée principale dès 20h30.

Téléphone

Votre numéro sera celui de votre chambre précédé de 022 775 2.

Par exemple, si votre chambre porte le n°105 votre numéro sera le 022 775 21 05.

Pour appeler l'extérieur, faire le «0» suivi du numéro désiré.

Wi-fi

Un réseau wi-fi est à votre disposition, il suffit de demander le code d'accès à la réception.

Courrier

Vous disposez d'une boîte aux lettres privée à l'entrée de la Résidence au rez-de-chaussée.

Coiffure

Le salon de coiffure est ouvert pour les dames :

- | le mardi matin;
- | le jeudi matin;
- | le mercredi après-midi;
- | le vendredi toute la journée.

Le salon est ouvert pour les messieurs :

- | un mercredi toutes les 5 semaines de 14h à 16h.

D'autres soins, manucure par exemple, peuvent être dispensés sur rendez-vous.

Parking

Tout le périmètre devant la Résidence de Bon-Séjour est marqué de lignes jaunes, il est interdit de stationner à ces endroits.

Il existe donc deux possibilités de stationnement :

- | le parking de la Place Bordier de l'autre côté de la route de Suisse;
- | le parking communal situé sous la Résidence, payant, mais pour lequel la Mairie propose un abonnement.

Des places «handicapés» sont présentes dans le parking situé sous la Résidence, ainsi qu'une place devant l'entrée de la Résidence.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements
avant votre entrée à la Résidence
vous pouvez nous contacter :

Réception de la Résidence (8h-18h)

Tél. +41 22 775 24 24

Fax +41 22 755 69 18

Mail : info@bonsejour.ch

www.bonsejour.ch



RÉSIDENCE EMS

BON-SÉJOUR